# JPV Vivre après le décès d'un enfant

Parents et Frères et Sœurs endeuillés

61, rue de la Verrerie - 75004 Paris Tél : 01 42 96 36 51 -
jonathanpierresvivantes@orange.fr
www.anjpv.fr


L'association regroupe des parents qui ont en commun d'avoir perdu un ou plusieurs enfants par accident, maladie, suicide, homicide.
Elle constitue un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'entraide des familles endeuillées dans le respect des convictions de chacun.
**Votre don sera destiné aux actions menées par le national auprès des familles endeuillées de tout le territoire, telles que les formations des écoutants, l'organisation des journées nationales et des week-ends spécifiques**

*Conformément au nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, nous tenons à vous confirmer nos engagements vis-à-vis de la protection et de la gestion de vos données personnelles.*

✂

.....

## DON 2025

**Destiné à l'Association Nationale Jonathan Pierres Vivantes**

J'apporte mon soutien financier aux actions de L'association :

☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ 150 € ☐ _____ €

Merci d'adresser ce bulletin accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « Association Nationale Jonathan Pierres Vivantes » au Secrétariat du Siège :

**ANJPV – 61, rue de la Verrerie – 75004 PARIS**

*Conformément à la réglementation en vigueur, ce don vous donnera doit à une réduction d'impôt égale à :*
*- pour les particuliers, 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (Par exemple, le coût réel d'un don de 150 € revient à 51 €) ;*
*- pour les entreprises, 60 % dans la limite de 5/1000 de votre chiffre d'affaires hors taxes annuel.*
*Dans les deux cas, nous vous délivrerons un reçu fiscal qui vous servira de justificatif.*

## DONATEUR

**Nom : .....**

**Adresse : .....**

**Code Postal : ..... Ville : .....**

**Chèque n°: ..... Banque ..... Date : ..... / ..... / 2025**

**Signature (obligatoire pour le reçu fiscal)**